

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 13 décembre 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 13 décembre 2016 à 20 heures au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Robert Bureau
M^{me} Lisette Fréchette
M^{me} Annic Gingras
M. Jean-Claude Gosselin
M. Jérôme Guillot-Hurtubise
M. Réjean Lacroix, vice-président
M. Daniel Lavoie
M. Stéphane Lépine
M. Steve Pelletier
M^{me} Caroline Lacroix, commissaire parent au primaire
M^{me} Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA
M^{me} Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20 H 7

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2016-172 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié avec l'ajout du point suivant :

5.4 Motion unanime à l'Assemblée nationale pour la reconnaissance de l'éducation publique comme une priorité nationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
15 NOVEMBRE 2016**

CC-2016-173 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2016 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Sylvain Lévesque et Francis V. Blais, enseignants à l'école Hamelin, présentent le projet « Classes Agri-techno » dans le cadre des prix reconnaissance.

LOI MODIFIANT LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (PL 105)

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications présente les faits saillants du projet de loi 105 adopté le 17 novembre 2016 et sanctionné le 23 novembre 2016.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, et la directrice générale, Édith Pelletier, présentent le rapport annuel de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2015-2016.

CC-2016-174 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte le rapport annuel de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2015-2016 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT ANNUEL DU PRÉE

Édith Pelletier, directrice générale, fait une présentation sommaire du rapport annuel 2014-2015 et des résultats du projet PRÉE. Elle informe les membres du conseil des commissaires de l'alignement stratégique du PRÉE pour les années 2016-2020 afin de favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes estriens.

MOTION UNANIME À L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LA RECONNAISSANCE DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE COMME UNE PRIORITÉ NATIONALE

CONSIDÉRANT la consultation lancée par le gouvernement en vue de l'élaboration d'une première politique nationale de la réussite éducative;

CONSIDÉRANT que lors de la session du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec tenue à Québec les 21 et 22 octobre 2016, les présidentes et présidents des commissions scolaires ont identifié des pistes d'action à défendre lors du rendez-vous national prévu le 1^{er} décembre 2016;

CONSIDÉRANT qu'une des pistes retenues est d'intervenir auprès du gouvernement et des parlementaires afin qu'une motion unanime soit adoptée par l'Assemblée nationale pour faire reconnaître l'éducation publique comme une priorité nationale;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial pour les commissions scolaires de réitérer l'importance qu'elles accordent à la réussite des élèves et de prendre position auprès du gouvernement et des parlementaires.

CC-2016-175 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE la Commission scolaire des Sommets interpelle le gouvernement et les parlementaires afin qu'une motion unanime soit adoptée par l'Assemblée nationale reconnaissant l'éducation publique comme une priorité nationale;

QUE cette résolution soit transmise au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au premier ministre du Québec, au chef de l'opposition officielle, au chef du deuxième groupe d'opposition et à la porte-parole parlementaire de Québec Solidaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES
IMMEUBLES 2017-2018 À 2019-2020 (RÈGLE 201) – ADOPTION**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets a procédé à la consultation des instances concernées;

CONSIDÉRANT que la majorité des instances consultées sont en accord avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018 à 2019-2020 (règle 201);

CONSIDÉRANT que les suggestions de modifications de ces instances ont été prises en considération;

CC-2016-176 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la règle 201 concernant le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018 à 2019-2020 soit adoptée telle que présentée;

DE maintenir les écoles Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Lourdes ouvertes pour la durée du prochain plan triennal 2017-2018 à 2019-2020;

DE renouveler les protocoles d'entente sur une base annuelle avec les municipalités de Lawrenceville et Saint-Adrien;

DE discuter du partage des coûts entre la Commission scolaire des Sommets et les municipalités de Lawrenceville et Saint-Adrien au regard des investissements à faire dans les bâtiments.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES
ÉTABLISSEMENTS 2017-2018 (RÈGLE 202) – ADOPTION**

CONSIDÉRENT que la Commission scolaire des Sommets a procédé à la consultation des instances concernées;

CONSIDÉRANT que toutes ces instances sont en accord avec le projet de répartition des services éducatifs dans les établissements pour l'année scolaire 2017-2018 (règle 202);

CC-2016-177 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires accepte le projet de répartition des services éducatifs dans les établissements 2017-2018 tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

**RÈGLES ET CRITÈRES RELATIFS À L'INSCRIPTION DES JEUNES
DANS LES ÉCOLES 2017-2018 (RÈGLE 203) – ADOPTION**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets a procédé à la consultation des instances concernées;

CONSIDÉRANT que toutes les instances sont en accord avec le projet de règles et critères relatifs à l'inscription des jeunes dans les écoles de la commission scolaire pour l'année scolaire 2017-2018 (règle 203);

CONSIDÉRANT que les suggestions de modifications de ces instances ont été prises en considération;

CC-2016-178 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires accepte les règles et critères d'inscription des jeunes dans les écoles pour l'année scolaire 2017-2018 tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**PROJET VILLE DE MAGOG – SÉCURITÉ AUX ABORDS DES
ÉCOLES**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Sommets et la Ville de Magog sont soucieuses de la sécurité des élèves aux abords des écoles;

CONSIDÉRANT que la Ville de Magog prévoit aménager, en 2017, un stationnement et un trottoir entre les deux pavillons de l'école des Deux-Soleils pour un coût estimé à 100 000 \$;

CONSIDÉRANT que la Ville de Magog prévoit aménager, en 2018, un débarcadère d'autobus à l'école Sainte-Marguerite pour un coût estimé à 170 000 \$;

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de Magog de partager, en parts égales, les coûts de ces deux projets à être réalisés sur les terrains de la Commission scolaire des Sommets;

CONSIDÉRANT la participation des directions d'école et du Service des ressources matérielles à l'élaboration des plans d'aménagement proposés par la Ville de Magog;

CC-2016-179 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

D'accepter la demande de la Ville de Magog à l'effet de partager, en parts égales, les coûts d'aménagement d'un trottoir et d'un stationnement entre les pavillons de l'école des Deux-Soleils pour une participation financière maximale de 50 000 \$;

D'accepter la demande de la Ville de Magog à l'effet de partager, en parts égales, les coûts d'aménagement d'un débarcadère d'autobus à l'école Sainte-Marguerite pour une participation financière maximale de 85 000 \$;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

Que le président et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles, à y apporter toutes modifications jugées nécessaires ou utiles et à poser tout geste pouvant être nécessaire pour mener à bien ces projets d'aménagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président, Jean-Philippe Bachand, souhaite à tous une très belle période des fêtes.

COMMUNICATION DES COMITÉS

COMITÉ DE PARENTS

Présentation de la plateforme via au comité de parents et des infos tempêtes.

COMITÉ EHDAA

Un mini-sondage sera fait aux parents pour le passage primaire-secondaire.

Questionnement sur la présentation des données de formation et des données plus précises sur les sommes investies.

COMMUNICATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, Édith Pelletier, informe les membres du remplacement temporaire d'une direction d'établissement.

Édith Pelletier présente l'état de situation au regard du pôle de développement minier.

La directrice générale résume l'état de situation de l'utilisation de la grille de gestion de progression des écoles efficaces.

Elle souhaite à tous les membres un très beau temps des fêtes.

AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA, suggère de publiciser les projets présentés dans le cadre des prix reconnaissance.

Jérôme Guillot-Hurtubise, commissaire, souligne le concert de Noël de l'école secondaire de l'Odyssée et le rayonnement de l'école dans la communauté.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 21 H 50

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2016-180 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale